

2024-2970, 2024-08-12

**BROMOTRIL TECHNIQUE**  
(Bromoxynil octanoate)

POUR LA FABRICATION, LA FORMULATION OU LE RECONDITIONNEMENT  
SOLIDE

PRINCIPE ACTIF: Bromoxynil (présent sous forme d'ester octanoate) 66,1 %

N° D'HOMOLOGATION 27675 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS



**DANGER**

**POISON**

CONTENU NET : En vrac

Pour obtenir une aide médicale d'urgence et pour les demandes de renseignements sur la santé /  
sécurité appeler ProPharma Group au 1.877.250.9291 (24 heures sur 24)

En cas de déversement, de fuite ou d'incendie, appeler INFOTRAC au 1.800.535.5053 (24  
heures par jour).

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.  
300 – 191 Lombard Avenue  
Winnipeg, MB R3B 0X1

1 855-264-6262

**MODE D'EMPLOI :**

Pour usage dans la fabrication d'un pesticide homologué en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires* seulement.

**PRÉCAUTIONS :**

**EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉE D'Y AVOIR ACCÈS.**

Nocif en cas de contact avec la peau et en cas d'ingestion. Irritant pour les yeux. Porter des gants de protection et un écran facial lorsqu'on manipule le produit. Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Se laver à fond les mains et la peau exposée après avoir manipulé le produit. Éviter de respirer la poussière.

**PREMIERS SOINS :**

**En cas d'ingestion :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :**

Traiter selon les symptômes.

**NETTOYAGE DES DÉVERSEMENTS :**

Garder les spectateurs à l'écart. Ne pas fumer, boire ou manger pendant le nettoyage. Porter un équipement de protection (respirateur, combinaison, bottes de caoutchouc et gants de protection), et balayer le produit, le ramasser à la pelle et le mettre dans un baril. Humecter le produit renversé et utiliser une poudre à balayer absorbante pour empêcher la poussière. Ajouter les emballages endommagés au baril et le sceller pour l'élimination dans un site d'enfouissement approuvé.

Laver le lieu du déversement avec de l'eau et mettre l'eau contaminée dans un baril pour

2024-2970, 2024-08-12

l'élimination dans un site d'enfouissement approuvé. Retirer et laver tous les vêtements et l'équipement de protection. Prendre une douche et se laver à fond avec de l'eau et du savon après avoir nettoyé le déversement.

### **DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION**

Les fabricants canadiens qui utilisent ce produit doivent éliminer la matière active non utilisée et son contenant conformément aux exigences municipales ou provinciales.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

### **ENTREPOSAGE**

Conserver dans le contenant original durant l'entreposage. Entreposer le produit dans un endroit frais, sec, bien aéré, loin des semences, des aliments pour animaux ou des engrais. Garder loin du feu, d'une flamme nue ou de toute autre source de chaleur.

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.